

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Commune de TOURBES*

*Séance du 19 janvier 2023*

L'an deux mille vingt-trois et le dix-neuf janvier à 19 heures

Le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M. PUCHE Lionel, Maire

**Présents** : M. CHEVILLET Thierry-Mme CORBIERE Véronique-M. GRIMA Michel-Mme COSENTINO Jennifer-M. BOUDET Christophe-M. VIDAL Jean-Claude-M. BOUISSEREN Pascal-Mme KACHAOU Anissia-Mme ROLLAND Alix-Mme ALLIE Caroline-

**Absents avec procuration** : M. L'EPINE Laurent (procuration à Véronique CORBIERE)-Mme TORTOSA Sophie (procuration à Lionel PUCHE)-M. CAUBY Didier (procuration à Christophe BOUDET)-Mme BASSAN Jennifer (procuration à Jean-Claude VIDAL)-Mme GONZALEZ Maeva (procuration à Jennifer COSENTINO)

**Absents** : M. SOTO Jean-Marc

**Secrétaire de séance** : M. CHEVILLET Thierry

**Objet : Avenant à la convention de suivi et d'assistance au contrat d'assurance des risques statutaires du CDG34**

Monsieur le Maire donne lecture de l'avenant à la convention de suivi et d'assistance au contrat d'assurance des risques statutaires entre le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Hérault (CDG34) et la Mairie de TOURBES à compter du **1<sup>er</sup> janvier 2023**

Le Conseil Municipal, à l'**UNANIMITE**

- Ouï à l'exposé de Monsieur le Maire,
- Accepte l'avenant à la convention de suivi et d'assistance au contrat d'assurance des risques statutaires entre le Centre de Gestion de la Fonction Publique de l'Hérault et la Mairie de TOURBES
- Autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant ainsi que tous documents s'y rapportant.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,  
Lionel PUCHE



Le Secrétaire de séance,  
Thierry CHEVILLET